

MESURE DE PUBLICITE

Cirques et spectacles itinérants

En application des dispositions de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, et de l'article L. 2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la commune de Saint-Jean-de-Maurienne a décidé:

Informations générales:

- ✓ Service gestionnaire Police Municipale
 198, rue de Ramassot
 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

- ✓ Situation des installations (chapiteau, véhicules de transport et caravanes)
 Place du Champ de Foire

- ✓ Dates Selon les demandes
 Selon le calendrier évènementiel de la commune

- ✓ Tarifs Arrêté municipal n° 94/2020 du 16 décembre 2020
 Caution : 1 100.00€
 Journée d'occupation du domaine public : 224.00 €

Critères de sélection: (non hiérarchisés)

- ✓ Expérience dans le domaine professionnel
- ✓ Capacité et qualité de la prestation dans le spectacle correspondant
- ✓ Hétérogénéité des numéros

Acte de candidature:

- ✓ Demande d'autorisation d'occupation du domaine public (courrier postal ou électronique) comportant les mentions suivantes:
 - Nom, prénom, adresse, téléphone, mail, qualité du demandeur
 - Raison sociale et nature de l'activité
 - La fiche technique du chapiteau (plan, surface, capacité des gradins, ...) et des installations annexes,
 - Notice décrivant le spectacle
 - Calendrier de la tournée
 - Dates et heures d'arrivée et de départ sur la commune
 - Dates et horaires des représentations
 - Dimension totale du métier

- ✓ Documents supplémentaires:
 - Licence d'entrepreneur de spectacles (DRAC),
 - Extrait de l'inscription au registre du Commerce et des Sociétés,
 - Extrait du registre de sécurité, signé,
 - Certificat de capacité pour l'entretien et la présentation au public d'animaux vivants non-domestiques,
 - Attestation de connaissances pour l'exercice des activités liées aux animaux vivants domestiques,
 - Attestation d'assurance multirisque professionnelle,

- ✓ Candidatures acceptées jusqu'au 31 mars 2021

Lieux d'affichage et de publicité:

- Mairie
- Police Municipale
- Site internet

Le Maire
Philippe ROLLET

